



Divorce, carte de séjour et chantage !

Par **manel_old**, le **03/06/2007 à 20:15**

Bonjour, rnje suis une tunisienne, mariée depuis fevrier 2006 à un Français d'origine tunisienne. Mon mari ne veut plus aller avec moi pour le renouvellement de ma carte de séjour à la préfecture le 19 juin (j'ai obtenu une carte de 1an au début). rnIl m'a dit clairement qu'il n'avait plus besoin de moi, et que je ne suis qu'une chagre pour lui. Je dépends totalement de lui car j'ai choisi de reprendre mes études en France et je n'ai aucun moyens de subvenir à mes besoins, étant actuellement à la recherche d'un emploi. rnIl m'a dit qu'il comptait me " mater" et que si je ne me plie pas, il n'aura qu'a ne pas venir pour le renouvellement pour que je sois expulsée. rnJe voudrais savoir si j'entame une procédure de divorce quel seront les conséquence sur mon séjour en france (sachant que le contrat de mariage a été établit en France) . rnEst ce qu'il a le droit de me faire du chantage? sachant qu'il ne veut absolument pas que je sorte pour voir mes copines ou aller au cinéma ou dans un jardin public ! rnje vous serais reconnaissante de m'orienter svp !